

# le quotidien des sans-papiers

bulletin d'information et d'alerte

n°2 - lundi 27 août 2007 - 0,20 euros

11<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE

## Samedi à Saint-Bernard

Samedi à Paris avait lieu l'anniversaire du coup de hache dans la porte de l'église Saint-Bernard par lequel le gouvernement d'Alain Juppé entendait mettre fin à la mobilisation de plusieurs centaines de maliens, dont dix étaient en grève de la faim depuis près de 50 jours, réclamant « des papiers pour tous ». Rappelons que ce jour-là, apprenant la nouvelle à la radio, des milliers de personnes s'étaient précipitées vers l'église Saint-Bernard et que, le soir même, plus de 200 000 personnes manifestaient de République à Nation. Alors que l'ensemble des organisateurs de cette manifestation appelaient à la dispersion place de la Nation, à la demande des sans-papiers de Saint-Bernard (dont certains avaient été libérés dans la journée), plusieurs dizaines de milliers de manifestants s'étaient enfoncés dans le bois de Vincennes, la nuit, jusqu'au centre de rétention de Vincennes, pour apporter leur soutien à ceux qui avaient été rafflés le matin et qui seront tous relâchés dans les jours suivant par décision du Tribunal administratif.

Onze ans plus tard, les collectifs de sans-papiers appelaient à un rassemblement à Saint-Bernard à 14 heures. Dès le matin en fait, le rassemblement avait commencé, et à 11 heures s'y tenait une conférence de presse. Un certain nombre d'organisation appelaient de leur côté à un rassemblement à République, à 14 heures. À la suite de quoi, elles défilèrent de République à Saint-Bernard, où elles parviendront vers 18 heures. « *Comment se fait-il que des organisations prennent des initiatives à la place des sans-papiers ?* » se demandait un représentant des sans-papiers.

Le 9<sup>ème</sup> collectif, qui tenait une table d'information dès le matin à Saint-Bernard – où l'on pouvait trouver le N°1 du Quotidien des sans papiers –, appelait également à un rassemblement à 13 heures à Chateaurouge, pour rappeler le lieu des premières raffles, et pour appeler la population au rassemblement prévu à Saint-Bernard à 14 heures.

Il y aura des prises de paroles devant l'église tout l'après-midi. À noter une forte présence policière dans le quartier, bloquant toutes les rues menant à l'église Saint-Bernard – en dépit du fait qu'il s'agissait d'un rassemblement autorisé. On aura aussi remarqué que les inspecteurs des Renseignements généraux se promenaient ostensiblement au milieu du millier de personnes rassemblées devant l'église.

À 19 heures, le 9<sup>ème</sup> collectif prendra l'initiative d'une manifestation sauvage à travers toutes les rues du quartier, sous les acclamations de la foule. « *Y'en a marre, de la répression, des contrôles au faciès, des méthodes de la Préfecture – dont sont particulièrement victimes les habitants du quartier* » était un point de vue partagé par tous. « *C'était génial* », commente une manifestante. « *On n'a jamais l'autorisation de manifester samedi à Barbès...* »

Les organisations venues de République préféreront pour leur part rester devant l'église Saint-Bernard, pour une projection de film qui finalement ne pourra pas se tenir, puisqu'il faisait encore jour...

LILLE

## SORTIE DE CRISE ?

Les négociations avec la Préfecture ont repris à Lille. Une réunion avec la LDH et le MRAP est programmée lundi.

« *On connaît une avancée* », déclare Saïd Bouamama, l'un des porte-parole du Comité des sans-papiers du Nord (CSP 59) « *Il s'agit de trouver une sortie de crise* », explique-t-il. Le préfet du Nord aurait renoncé « à l'exigence de l'arrêt de la grève de la faim » comme préalable à toute négociation. Bouamama dit que les grévistes de la faim devraient bénéficier d'un examen « bienveillant » de leurs dossiers.

La préfecture de son côté déclare qu'« *un courrier indiquant un possible examen du dossier de régularisation sera remis à tout sans-papier gréviste de la faim* », à condition de « *l'arrêt préalable de la grève de la faim* ». « *Les dossiers seront examinés selon les mêmes critères [qu'avant]*. »

Vendredi, le juge des libertés du tribunal de grande instance de Lille a refusé la demande de prolongation de rétention administrative émise par la préfecture. Cette décision aurait pu signifier la remise en liberté des sans-papiers si le parquet n'avait fait appel.

Samedi, la Cour d'appel de Douai a accepté une prolongation de rétention d'une durée de 15 jours pour 20 dossiers sur 21 jugés. Les grévistes se trouvent donc toujours en centre de détention.

« *C'est une décision plus politique que judiciaire* », proteste Saïd Bouamama. « *Nos avocats examinent les recours possibles* ». « *C'est un peu le combat de David contre Goliath mais nous ne nous soumettons pas* ».

(Source : Reuters)

### INFO OU INTOX ?

10 sans-papiers Lillois, hospitalisés à Armentières, auraient cessé leur grève de la faim d'après l'AFP. Selon M. Delporte, directeur de garde à l'hôpital d'Armentières, neuf des sans-papiers avaient déjà « librement consenti à mettre fin à leur grève de la faim depuis vendredi 14h ». L'information aurait été confirmée auprès de l'AFP anonymement par l'un des grévistes. Roland Diagne, du CSP 59, démentait l'information dimanche matin.

# LETTRE OUVERTE AU ROI DU MAROC !

À son Excellence  
le Roi Mohamed VI, Roi du Maroc,

Par la présente le Comité des sans papiers nord de la France (CSP59) vous interpelle sur la grave disparition de Miloud El Jabri et Hafid El Kaddouri, deux sans papiers grévistes de la faim au 68ème jour de grève de la faim.

Jeudi 23 août 2007, les deux grévistes de la faim ont reçu au Centre de Rétention de Lesquin en France la visite du Consul du Maroc de Lille.

Il nous a été signalé qu'ils auraient été expulsés le même jeudi 23 août 2007 par un vol d'Air France KLM, référence du vol AF 1896, KL 2114 à 15h30 de l'aéroport Charles De Gaulle, vol retardé de 35 minutes qui aurait atterri à Casablanca vers 17h, heure locale.

Ces sans papiers grévistes de la faim ont été victimes du manquement à la parole de l'État français par le Préfet du Nord, M. Canépa.

En effet, l'État français s'était engagé, par la signature d'un Conseiller d'État M. Delarue, à réexaminer les dossiers sur la base de critères précis qu'ont réunis Miloud El Jabri et Hafid El Kaddouri, ainsi que leurs 54 camarades sans papiers grévistes de la faim.

Leur état de santé après 70 jours de grève de la faim est préoccupant et nécessite une hospitalisation qui leur a été refusée en France sur ordre du Préfet inhumain.

Sont-ils aujourd'hui à Casablanca ? Sont-ils cachés par la police française ou la police marocaine dans un lieu inconnu ?

Devant cette situation ubuesque et cauchemardesque qui relève de la relation entre les deux États français et marocain, le CSP59 exige la vérité et la clarté.

Le CSP59 demande que ces deux sans papiers soient hospitalisés au Maroc, puis en France où ils doivent revenir légalement pour y être régularisés, y vivre et y travailler en toute légitimité. Dans l'attente d'une prise en compte de notre requête, recevez, son Excellence, nos salutations démocratiques et républicaines.

Fait à Lille, le 25/08/07

## COMMUNIQUÉ COMMUN DU PCF, DU PS ET DES VERTS

Les responsables du PCF, du PS et des Verts du Nord ont pris acte avec satisfaction de la reprise du dialogue entre la Préfecture et les associations (LDH et MRAP) sur la base de propositions reconnues par les sans-papiers grévistes de la faim et sur la base des accords Delarue de 2004.

Le PCF, le PS et les Verts souhaitent maintenant que la rencontre entre le Préfet et les associations LDH et MRAP débouchent sur la concrétisation par écrit le plus tôt possible des propositions validées en Préfecture par l'ensemble des participants le 24 août.

Lille, le 25 août 2007

## TGV PARIS-LILLE Soutien aux sans-papiers Lillois

Samedi 25 août, jour de commémoration du onzième anniversaire de l'expulsion de Saint-Bernard, une vingtaine de soutiens aux sans-papiers ont informé les voyageurs des TGV Paris-Lille de 16h58 et 17h58 de la situation des sans-papiers Lillois. Ils ont distribué aux voyageurs à bord des TGV à quai, gare du Nord, le tract qui suit :

### AVERTISSEMENT AUX VOYAGEURS

Vous qui partez à Lille savez vous que :

- 62 sans papiers Lillois ont entamé une grève de la faim depuis 70 jours.

- 42 ont déjà été arrêtés sur ordre du Préfet et du Président de la République lors du conseil des ministres.

- 35 sont en Centre de Rétention.

- Plusieurs d'entre eux sont à l'hôpital dans un état grave. 10 ont été expulsés dans leur soi disant pays d'origine. Faudra-t-il qu'un drame survienne à Lille pour que nous ne tolérions plus que des personnes soient pourchassées pour avoir voulu vivre comme tout être humain, dignement ? Nous exigeons la régularisation de tous les sans papiers de Lille comme d'ailleurs, et le droit de circuler et de s'installer librement comme il nous l'est accordé.

## SUITE AUJOURD'HUI

Parmi les grévistes de la faim, 10 ont été transférés jeudi au Centre de rétention du Mesnil-Amelot, aux portes de Roissy. Ils ont vu vendredi leur mise en rétention prolongée par le Juge des libertés (JLD) de Meaux, M. Rault, le 1er président du TGI en personne. L'audience s'est déroulée avec ces dix hommes assis devant le juge, affaiblis par un long jeûne qu'ils poursuivent toujours. Chacun d'eux a eu successivement la parole pour expliquer sa situation et rappeler la revendication qui est celle du groupe. Le magistrat semble avoir surtout entendu la volonté politique exprimée par le préfet du Nord de réprimer les sans-papiers et d'en finir avec grévistes. Il a rejeté les 5 causes de nullité relevées dans la procédure par les avocats. Ses conclusions font l'impasse sur un certain nombre de jurisprudences en matière de procédure pénale, notamment concernant la motivation de l'interpellation au regard de la réquisition du procureur, comme en ce qui concerne le délai entre la décision de rétention et le moment où les retenus ont été effectivement en mesure de faire valoir leurs droits. Un jugement qui tranche avec la décision différente prise au même moment par le JLD de Lille. Le juge lui-même semblait d'ailleurs peu assuré des fondements juridiques de sa décision, car il a lourdement insisté sur la possibilité, voire la nécessité, pour les dix hommes de faire appel.

Trois des grévistes avaient encore la possibilité de déposer une requête en annulation de l'APRF qui les frappaient. Ils sont passés devant le TA de Melun ce vendredi matin. La décision, tombée en début d'après-midi, est négative : ils ont été déboutés.

Les 10 ont fait appel devant la Cour d'appel de la décision du JLD.

Par ailleurs, chacun a profité de son droit à demander un réexamen de l'OPRA afin de bénéficier du droit d'asile en France, une demande que la situation chaotique de la Guinée Conakry justifie amplement.

(Source : RESF)

**Lundi, à partir de 9H, les dix sans papiers guinéens en grève de la faim doivent passer devant la cour d'appel à Bobigny.** (Source : CSP59)

## MONTPELLIER rassemblement de soutiens aux sans-papiers de lille le 29

Le groupe « Un Autre Futur » de la Coordination des Groupes Anarchistes appelle l'ensemble des soutiens aux sans-papiers, organisations, collectifs, réseaux et individus, à réagir le plus fortement possible à cette politique scandaleuse du gouvernement. Plus que jamais, l'implication du mouvement social auprès des sans-papiers doit être sans faille. Rassemblons nous le mercredi 29 août à 18H devant la Préfecture de Montpellier.

Vendredi, la Cour d'appel de Douai a annulé la décision du JDL du TGI de Lille, prolongeant ainsi la rétention des sans papiers de 15 jours. Ils sont expulsables à tout moment.

## Communiqué de la LDH

La Ligue des droits de l'Homme condamne les dernières interpellations dont ont été victimes les sans-papiers de Lille, grévistes de la faim depuis près de 70 jours.

Cette opération de police, sans soutien sanitaire, s'inscrit dans la logique répressive engagée depuis un mois par le préfet du Nord : bouclage de la Bourse du travail de Lille, pressions sur les hôpitaux, dispersion des grévistes loin de leur ancrage social, mises en rétention dans des centres à Toulouse, Rennes ou Roissy, expulsions de Guinéens par charter.

Ces mesures sont l'expression concrète des décisions prises la veille lors de la rencontre entre Nicolas Sarkozy et Brice Hortefeux. Elles illustrent la brutalité de la politique gouvernementale, son aveuglement, son refus d'ouverture, son alignement sur les discours de l'extrême droite.

La Ligue des droits de l'Homme demande la libération des interpellés et l'ouverture de véritables négociations avec les associations locales qui ont la confiance des sans-papiers.

*Paris, le 23 août 2007.*

LILLE  
MANIFESTATION  
MERCREDI 29 AOUT 2007  
18h PLACE DE LA REPUBLIQUE  
+ CONCERT  
MAP (MINISTERE DES AFFAIRES  
POPULAIRES)  
Dès 14h animations, capoeira,  
concerts, slam...  
Manifestation tous les jours à 18h,  
place de la République.

COMMUNIQUÉ DES ÉLUÉS  
COMMUNISTES DE PARIS

## Dans quel monde vivons nous ?

11 ans après le coup de hache de l'église Saint Bernard, le 23 août 1996, qui avait sensibilisé la France entière au traitement indigne fait aux immigrés dans notre pays, la politique de l'État français à l'égard des étrangers continue de s'aggraver, les discriminations, les contrôles au faciès, les expulsions continuent de plus belle.

Catherine Gégout et Pierre Mansat, Conseillers de Paris, qui avaient participé comme soutiens et aux événements de Saint Bernard, représentaient les élus communistes de Paris à la manifestation pour ce 11e anniversaire.

On ne peut qu'être indignés que 11 ans plus tard, les conditions de vie des immigrés en France se soient encore aggravées, dans un tel déni des droits humains que notre pays se voit condamné par les instances internationales.

Et pourtant de nombreuses luttes se mènent, parfois désespérées comme les grèves de la faim ou des occupations, comme en ce moment à Massy et à Lille. La situation des familles a fait monter la magnifique mobilisation du Réseau Éducation Sans Frontières, parents d'élèves, enseignants, qui tout simplement refusent d'accepter l'intolérable, et qui sont chaque jour plus nombreux malgré la répression, les rafles, la séparation des familles. Des patrons véreux font travailler des sans papiers, mais lorsque le pot-aux-roses apparaît publiquement, ce sont les victimes qui sont punies, pourchassées, expulsées, et non pas ceux qui les ont exploitées. Dans quel monde vivons-nous ?

COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE DU  
VENDREDI 24 MARS EN PRÉFECTURE  
SUR LA GRÈVE DE LA FAIM  
DES SANS PAPIERS

Jean Claude Dulieu, président régional du MRAP et Gérard Minet, secrétaire régional de la Ligue des Droits de l'Homme (LDH) ont une nouvelle fois été reçus ce vendredi 24 août par Monsieur le Préfet du Nord. Ce qui confirme le réengagement d'une nouvelle phase de dialogue dans un contexte qui reste très difficile.

Le compte-rendu de la réunion du 23 août a donné lieu à un accord. Les rencontres de ce jour avec nos différents partenaires nous ont confrontés dans l'idée qu'une issue sur la base de ces propositions était envisageable. La rencontre de ce soir en préfecture a permis de peaufiner le contenu de cet accord et de préciser les modalités de sa mise en œuvre, notamment en ce qui concerne le contenu de la future lettre préfectorale aux grévistes.

Les responsables de la LDH et du MRAP ont déclaré à Monsieur le Préfet être disponibles pour l'enclenchement immédiat du processus. Un nouveau rendez-vous nous a été proposé pour ce lundi à 17 heures.

Gérard Minet (LDH)  
Jean-Claude Dulieu (MRAP)

## Communiqué du MRAP

Le MRAP prend acte avec satisfaction de la confirmation par les responsables de la LDH et du MRAP du Nord, après avoir rencontré le préfet, hier 24 août, du ré-enclenchement d'un processus de dialogue entre le représentant de l'État et les Sans Papiers grévistes de la faim du CSP 59.

Le MRAP regrette cependant que M. Canépa ait décidé d'attendre lundi 27 août à 17h00 pour recevoir à nouveau les associations médiatrices et rendre publique sa lettre préfectorale..

(...) Nul partenariat pour le co-développement ne saurait exister avec les pays d'origine des migrants dans le contexte actuel d'interpellations à tout-va pour une « politique du chiffrage », de chasse et de renvois brutaux et sans merci de Sans Papiers.

*Paris, le 25 août 2007.*



SON PÈRE (28 ans) EST CACHÉ,  
SA MÈRE (23 ans) EN PRISON,  
MENACÉE D'EXPULSION,  
MÉLINA (2 ans) EST À LA  
DDASS !

Bosniaque, musulman originaire de l'enclave de Srebrenica en Bosnie, Mustafa Smajlagic était persécuté pour avoir voulu témoigner des atrocités commises par les Serbes en 1995 – son père a été assassiné. Cela lui a valu des menaces et une agression au cours de laquelle il a été gravement blessé (plusieurs fractures au visage). En 2005, Sabina est enceinte et Mustafa à nouveau menacé. Ils fuient pour la France. Leur demande d'asile est refusée...

Le 24 juillet, la police se rendait à leur domicile à Dôle (Jura). Elle arrêtait la jeune femme et sa petite fille mais manquait le père, absent à ce moment là.

Malgré la mobilisation d'une quinzaine d'habitants de Dôle qui se sont rendus immédiatement devant le commissariat, la mère et l'enfant étaient placées en rétention à Lyon. Elles y ont passé un mois, du 24 juillet au 24 août.

Le 9 août, Sabina refusait une première fois d'embarquer, malgré les menaces et les pressions – elle est par exemple menottée devant sa fille. Le 24 août, avant-veille du terme de sa rétention, elle était à nouveau présentée à l'embarquement, qu'elle refusait une seconde fois.

Sabina, 23 ans, a immédiatement été placée en garde à vue puis en détention, tandis que Mélina, 2 ans, lui était retirée et confiée à la DDASS sur décision du Procureur de la République. Sabina sera jugée en comparution immédiate ce lundi 27.

RESF appelle l'ensemble des citoyens indignés par cet acharnement administratif et judiciaire qui fait bon marché de l'intérêt supérieur de l'enfant à saisir la Défenseur des enfants : – par courrier adressé à Madame Dominique Versini Défenseur des enfants 104 Boulevard Blanqui 75013 Paris

– par courriel sur son site : <http://www.defenseurdesenfants.fr/index.html>

(Source : RESF)

## BELGIQUE

### Cinquante sans-papiers afghans tentent d'occuper une église

Une cinquantaine d'Afghans ont tenté dimanche après-midi d'occuper une église à Saint-Josse, près de Bruxelles, afin d'y mener une grève de la faim en vue d'obtenir une régularisation de séjour. Le sacristain leur a refusé l'accès et a prévenu la police qui a évacué les manifestants.

Pour Oscar Flores, porte-parole de l'Union pour la Défense des Sans-Papiers (UDEP), les Afghans sont de plus en plus désespérés. « Ils avaient déjà mené des actions. Une solution leur avait été proposée mais seuls quelques-uns ont été aidés. On entend parler de critères de régularisation mais on ne voit rien venir », dit-il. Le sacristain leur a refusé l'accès car ils n'avaient pas d'autorisation du prêtre qui n'a pu être contacté. Le bourgmestre de Saint-Gilles était dans un premier temps prêt à les aider mais la police a finalement procédé à l'évacuation de l'église.

---

À Orléans, une famille kosovare a été expulsée alors qu'elle devait emmener son bébé à l'hôpital pour une consultation !

---

À Charleville, un jeune tunisien a été arrêté, puis expulsé, sur « dénonciation » du service de l'état-civil à quelques jours de son mariage !

---

Ali arrêté sur son lieu de travail, à Allonne près de Beauvais, mercredi 15 août, et mis en rétention au Mesnil-Amelot.

Il a été expulsé vers la Turquie à peine 48 heures plus tard, cela afin d'éviter tout passage devant le juge.

---

**Le Quotidien des sans-papiers est un journal publié à l'initiative du 9ème collectif des sans-papiers de Paris. Tous les collectifs ou individus qui le souhaitent sont invités à le reproduire et le diffuser librement.**

**Pour envoyer des informations :** [lequotidiendessanspapiers@no-log.org](mailto:lequotidiendessanspapiers@no-log.org).  
**Pour télécharger les fichiers afin de l'imprimer ou le photocopier, c'est sur** [9emecollectif.net](http://9emecollectif.net).

## REMERCIEMENTS

Houreye était en France depuis 2001. Piégée par la circulaire Sarkozy, elle était arrêtée à son domicile de Compiègne (60) et expulsée moins de 48 heures plus tard, le 26 septembre 2006, vers Bamako.

Là-bas, isolée, enceinte et sans soins, sans avenir... sa vie devenait un cauchemar. C'était pire encore pour sa fille Mathilda, de 4 ans et demi : née en France, le déracinement fut plus que brutal ! Malade (aucune précaution sanitaire n'ayant été prise par les autorités françaises), privée d'école, menacée d'excision...

Pendant ce temps, en France, la solidarité n'a cessé, avec en particulier plus de 2 000 cartes postales exigeant leur retour.

Dès le 24 décembre 2006, Houreye et Mathilda sont parvenues à rentrer en France, bien sûr sans aucune aide des autorités françaises.

Depuis ce retour, le bébé dont elle était enceinte a eu le temps de naître et surtout le papa français de la petite a eu le temps de la reconnaître. Une demande d'autorisation de séjour en tant que parent d'enfant français a alors été déposée.

Finalement, la semaine dernière, Houreye a obtenu sa première autorisation de séjour. Elle remercie du fond du coeur toutes celles et tous ceux qui lui ont apporté leur soutien.

(Source : RESF)

---

Shérazade n'a pas eu d'autre choix que de venir se réfugier en France il y a six ans pour fuir un ex-mari et une belle famille qui la persécutaient. Accueillie à Rillieux La Pape (69) par sa tante, elle s'est remariée en 2003 et est mère de deux enfants, nés en France, Céléna, 3 ans et demi, scolarisée depuis la rentrée 2006, et Jhilès, 2 ans et demi, inscrit en maternelle pour la rentrée 2007.

Une OQTF (obligation de quitter le territoire français) avait été notifiée le 15 mai 2007 à Shérazade. Suite au recours déposé par l'avocate, cette OQTF devait être jugé au TA le 6 septembre. Shérazade est arrivée à Alger vendredi en fin d'après midi, remise aux autorités algériennes, elle était injoignable. Elle aurait été libérée dans la soirée. (Source : RESF)